



HAL
open science

Évolution d'un quartier de l'agglomération antique de Briord (Ain) : la fouille de la rue Saint-Didier

Elio Polo

► To cite this version:

Elio Polo. Évolution d'un quartier de l'agglomération antique de Briord (Ain) : la fouille de la rue Saint-Didier. *Archéologies. Sociétés, réseaux, matériaux*, 2025, 6 | 2025 - Journées., <10.46298/asrm.16577>. <hal-05267661v2>

HAL Id: hal-05267661

<https://hal.science/hal-05267661v2>

Submitted on 17 Nov 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY 4.0 - Attribution - International License

Évolution d'un quartier de l'agglomération antique de Briord (Ain) : la fouille de la rue Saint-Didier

Elio POLO

ARCHEODUNUM SAS, UMR 5138 ArAr.

Résumé

L'opération de la rue Saint-Didier à Briord menée en 2021 a révélé une portion de l'agglomération antique qui se développe de part et d'autre d'un axe viaire dès le début du I^{er} siècle de notre ère. Au sud-ouest de la voie est implantée une série de bâtiments artisanaux où diverses activités sont représentées (métallurgie, poterie, tissage). Au sud, un bâtiment comportant une importante série de structures foyères correspond à une forge installée dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Elle est intégralement reconstruite entre la fin du II^e et le début du III^e siècle. À l'est, une grande aire ouverte a été dégagée sur environ 400 m². Elle s'est avérée complètement stérile en vestiges bâtis mis à part quelques structures en creux. Dans la zone nord, un bâtiment extrêmement arasé dont seuls un mur et au moins une pièce nous sont parvenus pourrait correspondre à un édifice thermal qui s'implanterait dans le courant du II^e siècle de notre ère. Immédiatement au sud et au centre de l'emprise, un premier édifice thermal est installé dans la seconde moitié du I^{er} siècle. Il s'agit de thermes à itinéraire rétrograde pourvus d'une pièce d'accès au nord ouvrant sur un *frigidarium* à *piscina*, de deux pièces tièdes et d'un *caldarium* doté de son *praefurnium*. Le bâtiment cesse d'être utilisé comme thermes au début du II^e siècle et est reconverti au cours de cette période parallèlement à la construction du nouvel ensemble thermal au nord. L'élément le plus marquant de cette reconversion est l'installation d'un bassin d'agrément sur l'ancienne *piscina* du *frigidarium* qui devient une sorte d'espace d'accueil. Le bâtiment est également agrandi avec l'ajout d'une série de nouvelles pièces au sud et à l'est. Les niveaux d'abandon de ce bâtiment sont à situer à la fin du III^e siècle, période à laquelle l'intégralité du site semble abandonnée.

Mots clés

FRANCE DE L'EST

DEPARTEMENT DE L'AIN

AGGLOMERATION SECONDAIRE

QUARTIER

HYPOCAUSTE

FORGE

PUITS

LATRINES

FOUR DE POTIER

AUVERGNE-RHONE-ALPES

BRIORD

VICUS

THERMES

BASSIN

VOIE ROMAINE

PESON

CANALISATION

Auteur

Elio Polo est archéologue responsable d'opération chez Archeodunum et chercheur associé au laboratoire UMR 5138.

Polo (E.), « Évolution d'un quartier de l'agglomération antique de Briord (Ain) : la fouille de la rue Saint-Didier », *Archéologies. Sociétés, réseaux, matériaux*, 6 | 2025, p. 1-18,

<https://doi.org/10.46298/asrm.16577>.

Introduction

L'agglomération antique de Briord se situe dans un réseau de sites urbains privilégié à l'échelle locale au regard de sa proximité avec Optevoz (Isère), Saint-Vulbas (Ain), Belley (Ain) ou encore Aoste (Isère) ; mais également à l'échelle régionale, puisque située non loin de capitales telles que Lyon, Genève ou Vienne. Cette implantation a notamment été favorisée par la proximité du Rhône, axe majeur de communication à l'époque romaine pour les échanges commerciaux et le transport (**fig. 1**).



Fig. 1 – Plan de situation de Briord et des principales agglomérations antiques connues à l'échelle régionale (DAO : M. Rodriguez, E. Polo).

Depuis le XIX^e siècle, le village de Briord a fourni un abondant matériel épigraphique et archéologique (Buisson *et al.* 2017) dont la fouille de la nécropole des Plantées entre les années 50 et 80 a mis au jour plus de 664 structures funéraires se répartissant sur une chronologie allant du I^{er} au VIII^e siècle de notre ère (Perraud 2002). Malgré cette abondante matière scientifique, l'agglomération antique demeurerait jusqu'à présent peu documentée par l'archéologie programmée comme préventive et ce depuis les dernières campagnes de sondages liées aux travaux d'aménagement du Rhône menée par la Compagnie Nationale du Rhône (De Klijn 1994). Ce n'est que récemment par le biais de deux opérations de diagnostics récentes réalisées par l'Inrap dans le centre du village que l'agglomération antique a commencé à se révéler (Le Saint-Quinio 2019 ; Le Saint-Quinio 2021). La plus récente des deux opérations a conduit le service régional de l'archéologie à prescrire une opération de fouille préventive que nous avons conduit (**fig. 2**).



Fig. 2 – Plan de situation du site et de son environnement archéologique antique (DAO : E. Polo d'après données IGN).

La fouille préventive menée dans la rue Saint-Didier située au cœur du village actuel de Briord a été réalisée en amont de la construction d'une maison individuelle entre les mois de juillet et décembre 2021 sur une superficie d'environ 1760 m². Cette intervention a permis de documenter l'évolution d'un quartier de l'agglomération antique dont l'occupation diachronique s'étale sur les trois premiers siècles de notre ère (Polo 2024) (**fig. 3**).



Fig. 3 – Plan général du site (DAO : E. Polo).



Fig. 4 – Plan de situation des secteurs (DAO : E. Polo).

L'ensemble du site est structuré par la présence d'un important axe viaire partiellement reconnu dans le cadre de deux opérations de diagnostic dont a concerné l'emprise de notre fouille. Les vestiges se développant de part et d'autre de cette rue et reconnus dans le cadre de la fouille appartenaient à des domaines variés représentés par diverses activités artisanales (tissage, céramique, métallurgie) et qui se sont avérées couplées à des infrastructures plus prestigieuses tels que des établissements thermaux publics. Ils se répartissent au sein de cinq grands secteurs (K, L, M, N, et E) dont au moins quatre renvoient à des problématiques de parcellaire antique. Ces secteurs viennent s'appuyer perpendiculairement au tracé de la rue (**fig. 4**).

La rue est située au sud-ouest de l'emprise de fouille et adopte une orientation nord-ouest-sud-est (NL 20° 00'O). Elle a été reconnue sur une longueur d'environ 30 m pour une largeur évoluant selon les périodes entre 2 et 4 m. Au sud-ouest de cette dernière se développait le secteur K, fouillé sur une superficie de 230 m² mais qui se poursuivait néanmoins au nord, au sud, et à l'ouest en dehors des limites de l'emprise de fouille. Au nord de la voie, la parcelle L a été reconnue en deux zones réparties de part et d'autre d'une bande d'exclusion liée à un arbre maintenu dans le projet d'aménagement. La superficie cumulée de ces deux secteurs couvre une surface reconnue d'environ 72 m². Immédiatement au sud de ce secteur a été traité le secteur M qui correspond à la plus grande zone reconnue sur le site, sur une superficie d'environ 680m². Pour finir, au sud du secteur M étaient aménagés les secteurs N et E qui couvraient une superficie globale de 326 m². Sur ces deux derniers ensembles, le secteur E est demeuré quasiment vierge de vestiges tout au long de l'occupation du site.

Ces cinq grandes zones évoluent de concert depuis la première moitié du I^{er} siècle de notre ère jusqu'à la fin du III^e siècle, période qui marque la déprise de l'occupation du quartier.

État 1

Premiers aménagements urbains (**fig. 5**)



Fig. 5 – Plan général de l'état 1. (DAO : E. Polo)

Au cours du changement d'ère, la voie constitue le vestige le plus marquant. Elle est matérialisée par deux fossés bordiers délimitant une bande de roulement formée de galets décimétriques damés pour une largeur de 3 m (**fig. 6**). Au nord-est de la voie est installée au cours de cette période une série de structures en creux (fosses, trous de poteaux) et autres vestiges relativement divers qui demeurent difficilement interprétables faute de suffisamment d'éléments. Deux ensembles sur poteaux peuvent cependant être évoqués ici. Le premier ensemble, situé au centre de l'emprise, était couplé à des structures foyères. Il semble se rapporter à un bâtiment, sans possibilité toutefois d'en préciser la nature ou la fonction. Le second, situé au sud de l'emprise et à proximité de la voirie, ne livre pas plus d'éléments permettant d'en définir la nature. Dans le reste de l'emprise, une série de structures linéaires a également été reconnue sur diverses orientations et une répartition relativement aléatoire. Elles semblent correspondre principalement à des drains. Cette première phase d'aménagement, bien qu'assez mal connue, semble se clore à la fin de l'époque tibérienne ou au début de l'époque claudienne, qui amorce la seconde phase d'occupation.



Fig. 6 – Vue générale vers le sud-est du premier état de voie (Archeodunum SAS).

État 2

Les esquisses d'une trame urbaine (fig. 7)



Fig. 7 – Plan général de l'état 2. (DAO : E. Polo).

L'époque claudienne correspond à un important essor du quartier marqué par l'aménagement d'espaces artisanaux, de thermes et d'une reprise de la rue. La voie initiale subit d'importants remaniements marqués principalement par des recharges de cailloutis damés. Les fossés originels sont en partie comblés et recreusés, modifiant légèrement son tracé. Ces recharges sont à mettre en relation avec l'aménagement d'une conduite d'eau en bois qui alimente à l'est l'édifice thermal. Au cours de cette phase, le secteur K a révélé un espace s'apparentant à une venelle d'orientation nord-est/sud-ouest qui converge vers la rue principale (fig. 8). Sur le secteur L, plusieurs éléments stratigraphiques et planimétriques incitent à penser qu'un axe d'orientation similaire se met en place sur la bordure septentrionale de l'édifice thermal.



Fig. 8 – Vue générale vers le sud-ouest de la venelle (Archeodunum SAS).

Les secteurs artisanaux

Malgré une fenêtre d'observation relativement réduite, le secteur K a permis de documenter deux ensembles bâtis séparés par la venelle. Pour la partie nord, l'espace fouillé sur une surface de 17,80 m² semble correspondre à un espace de forge spécialisé dans la fabrication et l'entretien. Pour la partie sud, l'espace principal est couplé à une petite extension quadrangulaire qui semble dédiée à des activités distinctes. Malgré une fenêtre d'investigation réduite (moins de 7 m²), la présence d'objets tels que des pesons, ou encore d'un manche de couteau à aiguiser les calames évoque à la fois un cadre artisanal et domestique. Concernant les aménagements hydrauliques, ces installations sont dotées dès cette période d'un puits, situé immédiatement à l'est de la petite annexe quadrangulaire. La présence d'une canalisation d'adduction en bois, aménagée dans la venelle, est également à signaler.

Sur le secteur L, qui se développe en vis-à-vis de K de l'autre côté de la voie, aucun vestige bâti n'a été identifié. Néanmoins, les structures dégagées telles qu'une zone foyère ou encore une fosse oblongue accueillant trois fonds d'amphore Dressel 20 et de nombreux rejets charbonneux comportant des déchets

de fer pourraient témoigner ici aussi d'une activité artisanale liée à la métallurgie. La fenêtre d'ouverture limitée ne permet cependant pas de confirmer si les aménagements observés dans le secteur ont bel et bien produit ces déchets, s'ils étaient installés sur un espace ouvert ou s'ils s'inséraient dans un bâtiment qui aurait été détruit lors de l'installation de l'édifice thermal.

Au cours de cette période, est aménagé sur le secteur N un bâtiment qui a pu être documenté dans son intégralité. Il s'agit d'un ensemble quadrangulaire, construit en bordure de la voirie, aux dimensions globales de 12,60 x 8,40 m. Cette construction peut se diviser en trois sous-ensembles, dont le principal et le plus grand couvre une superficie de 72 m². Il est pourvu sur sa partie occidentale, en façade de la voirie, d'un appentis matérialisé par la présence de trois bases calcaires. Les espaces extérieurs semblent également avoir été mis à profit dans le cadre de ses activités. Il en résulte un certain nombre de structures et aménagements périphériques. Concernant son interprétation, le plan du bâtiment, la typologie des vestiges évoquent ici des ateliers de type fonderie/post-fonderie (Chardon-Picault, Pernot 2001, pp.194-199).

Le bâtiment thermal

Sur le secteur M, l'édification du bâtiment thermal au milieu du I^{er} siècle transforme l'ensemble du quartier. La fouille de ce bâtiment, réalisée sur la quasi-totalité de son plan et de sa stratigraphie, a permis de retracer les grandes lignes de son évolution, de son installation à son abandon au cours du III^e siècle, en passant par sa reconversion sous les Flaviens.

La première phase du chantier de construction de cet édifice s'est avérée relativement discrète et a laissé peu de traces. Néanmoins, une fosse quadrangulaire de 5,46 x 1,00 m, fouillée à moins d'une dizaine de mètres au nord-est du bâtiment thermal, accueillait les restes pétrifiés de quatre bacs ou fonds de tonneau sur les cinq négatifs encore visibles qu'elle contenait. Il s'agit des reliquats de contenants en bois de sapin comme l'a montré l'étude anthracologique des restes ligneux recueillis sur les douelles. Ils avaient renfermé des masses de chaux éteinte destinées à une séquence du chantier de construction. Leur volume ainsi restitué avoisinerait les 5 m³, soit trop peu pour toute la phase de chantier et beaucoup trop pour de simples opérations d'entretien du bâtiment (**fig.9**). Si la mise en évidence de l'usage de contenants en bois pour de la chaux lors de phases de chantiers n'est pas une nouveauté (Cavé *et al.* 2022), la singularité des bacs de Briord, qui réside dans leur nombre et leur morphologie, est à souligner¹.

Le bâtiment thermal, construit perpendiculairement au tracé de la rue, couvre une superficie totale de 220 m². Il présente un plan axial (**fig.10**), composé de cinq pièces en enfilade, et complété d'une sixième, accolée à l'ouest. La superficie globale des pièces de bain avoisine les 150 m². Ces espaces s'avèrent suffisamment caractéristiques pour suggérer qu'il s'agisse de thermes à itinéraire rétrograde à deux pièces intermédiaires, soit le type 1a2 de la typologie établie par A. Bouet (2003, pp.162-163). Si la plupart des exemplaires connus sont aménagés à des époques relativement tardives, il apparaît que les plus anciens sont attribués à la seconde moitié du I^{er} siècle de notre ère (Bouet 2003, p.170).

Malgré une observation partielle de cet espace situé en dehors de l'emprise de fouille, un accès est envisagé au nord-ouest du bâtiment dans ce qui est interprété comme un *apodyterium*. Ce dernier permettait d'accéder vraisemblablement au *frigidarium* à *piscina*, première étape du parcours du baigneur. Se présentaient ensuite les deux espaces intermédiaires, le *tepidarium* et le *laconicum*, puis, enfin, le *caldarium* (**fig.11**). Un seul espace technique qui correspond à un *praefurnium* a été identifié, accolé au *caldarium* au nord-est. Dans la périphérie sud et orientale, la présence d'un puits à proximité du *praefurnium* évoque une cour de service. Pour cette phase, le secteur M, a été l'un des moins prodigues en termes de mobilier céramique (79 NMI reconnus contre 438 sur le secteur K pour la même période de fonctionnement). Il s'agit néanmoins d'un phénomène normal dans le cadre d'un édifice thermal public qui s'avère régulièrement entretenu. Le bâtiment semble fonctionner une cinquantaine d'années avant d'être remanié à la fin de l'époque flavienne.

¹ Ces derniers feront l'objet d'une publication dédiée.



Fig. 9 – Vue générale vers l'est des bacs en cours de fouille (Archeodunum SAS).

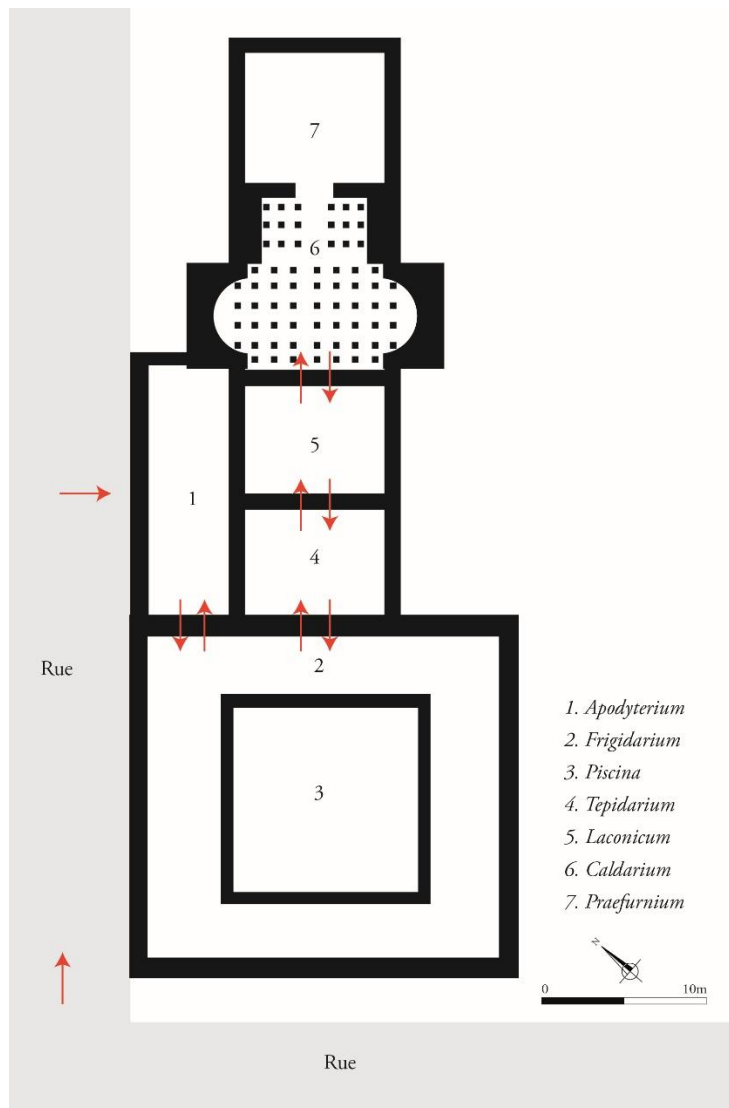


Fig. 10 – Plan restitué des thermes de la rue Saint-Didier (DAO : E. Polo).



Fig. 11 – Vue générale vers l'est du *caldarium* des thermes (Archeodunum SAS).

État 3



Fig. 12 – Plan général de l'état 3 (DAO : E. Polo).

Le réaménagement du quartier

Entre la seconde moitié du I^{er} et le courant du II^e siècle, le quartier poursuit sa mutation (**fig. 12**). Si les niveaux de la rue continuent d'être rehaussés, cette dernière se réduit en largeur. En effet, l'ajout de nouveaux ensembles de part et d'autre de la chaussée contraint fortement le tracé originel. C'est notamment à partir de cette période que la rue perd définitivement ses fossés bordiers. L'ensemble du tracé subit alors une légère réorientation vers le nord-est. L'agrandissement du quartier occasionne également la suppression de la ruelle sur le secteur K et de celle identifiée dans le secteur L.

Les nombreuses spoliations engendrées dans les périodes tardives et les remaniements successifs du secteur ont rendu relativement peu aisée la compréhension de l'évolution du secteur L. De grandes tendances ont néanmoins pu être définies et réparties en trois étapes.

La première phase de cette restructuration passe, semble-t-il, par la condamnation de la venelle en lien avec l'implantation d'un puits. L'espace de forge au nord s'avère être, également, perturbé par l'implantation de cette structure. Au sud de l'ancienne venelle, l'aménagement d'un four de potier ou tuilier quadrangulaire à six murets-supports perpendiculaires à l'alandier occasionne la destruction partielle de l'annexe. À l'est, le secteur est désormais clôturé par un mur, qui s'implante dans un ancien fossé bordier de la rue principale. Cette étape pourrait s'insérer à la transition entre le I^{er} et le II^e siècle de notre ère.

Dans un second temps, le secteur K est coupé en deux par l'implantation d'un mur qui reprend l'orientation générale de l'ancienne ruelle, tout en prenant appui sur le mur qui clôture le secteur à l'est, et perpendiculairement à ce dernier. L'espace de forge au nord est scellé définitivement par une série de remblais. La partie nord constitue ainsi un nouveau secteur qui demeure vierge de structures pour cette période. Dans la partie méridionale, une série de nouvelles maçonneries délimite de nouveaux ensembles. L'ancienne venelle accueille un puits à cette occasion. Le four et les structures connexes pourraient encore être en fonctionnement à cette période, située dans la première moitié du II^e siècle.

La seconde moitié de ce siècle marque la troisième phase de remaniement, qui correspond à l'arrêt de l'utilisation du four, et à son remblaiement. C'est à cette occasion que sont aménagés deux nouveaux espaces, immédiatement au nord de ce dernier. Par ailleurs, la période est marquée par l'implantation de nombreuses canalisations d'adduction, ainsi que par l'installation, au niveau de l'ancien four, d'une fosse quadrangulaire cuvelée de pierre (1,70 x 1,14 m), interprétée comme une latrine.

Sur le secteur N, le bâtiment déjà implanté continue ses activités. Il se dote d'une petite extension à l'est. En outre, l'installation de quelques structures domestiques et/ou artisanales nouvelles est à signaler (foyers, trous de poteaux, fosses).

Le secteur L, qui avait jusqu'alors été épargné par les réaménagements bâtis, accueille un nouvel ensemble, établi sur des remblais remobilisant des éléments de lapidaire provenant d'un monument funéraire de la première moitié du I^{er} siècle (notamment : un élément de feuille d'acanthé provenant d'un chapiteau corinthien, le coude droit d'une statue en calcaire oolithique, et un fragment de vase provenant d'un décor architectural). Le diagnostic avait en outre permis la découverte d'une statue d'un *togatus* qui appartient au même lot (Le Saint-Quinio 2021, pp.60-64, Le Saint-Quinio, Darblade-Audoin 2023). Contrairement au premier édifice thermal situé sur le secteur voisin et qui a pu être observé sur la quasi-totalité de son plan, le nouveau bâtiment n'a été appréhendé que sur une partie de sa superficie et il a été, de surcroît, en grande partie détruit dans sa moitié occidentale.

En bordure de la voie se développait un espace qui a été intégralement spolié au cours des phases de récupération tardives et dont seules demeurent certaines fondations de maçonneries. La surface, néanmoins circonscrite par le mur méridional et la limite d'emprise au nord, mesure à *minima* 37,50 m². Un espace de séparation (*ambitus*) laissé volontairement vierge marque la limite entre le mur méridional de ce nouvel ensemble, et le mur nord de l'ancien édifice thermal. À l'est de l'espace arasé, de part et d'autre de la zone d'exclusion, a été appréhendé un ensemble de maçonneries qui peuvent se rapporter à une ou deux pièces chauffées. La surface estimée pour l'ensemble de cette zone bâtie est d'environ 50 m². Au total, la surface partiellement reconnue couverte par ce complexe était de 110,40 m². La superficie, couverte par la seule portion reconnue de ce nouvel ensemble, permet de suggérer que ce dernier dépassait la taille de l'ancien édifice thermal. Compte tenu des éléments évoqués plus haut, il

est impossible d'en dresser un plan de circulation suffisamment fiable. Concernant l'espace arasé à l'ouest, sa façade occidentale n'a pas été observée. Les éléments découverts au sein des niveaux de destructions (boudin d'étanchéité en arc de cercle, négatifs de pilettes, éléments de placage...) évoquent un espace chauffé par hypocauste potentiellement couplé à une *schola labri*, voire doté d'un bassin (*caldarium* ?). Immédiatement à l'est de cet ensemble devaient se développer la ou les autres pièces chauffées. L'ensemble peut s'apparenter à un *laconicum* quadrangulaire simple (fig.13). Compte tenu de la configuration des lieux, il semblerait que le *praefurnium* qui alimentait cet ensemble se situait sur le secteur voisin à l'ouest. En raison des faibles surfaces d'investigations de ces espaces, leur interprétation reste sujette à caution.



Fig. 13 – Vue générale vers le sud de l'hypocauste du second édifice thermal. (Archeodunum SAS).

La création de ce nouveau bâtiment condamne l'accès à l'ancien édifice thermal, et va de pair avec la restructuration complète de ce dernier. Ce remodelage s'accompagne de la fin de sa fonction thermale. Les premiers thermes sont agrandis avec la fermeture des espaces ouverts au sud ainsi que l'ajout de deux avant-corps à l'ouest, en façade de la rue. Ce réaménagement semble correspondre à une modification de ses accès, celui situé au nord étant désormais condamné. Deux autres pièces au nord, et une au sud-ouest, complètent ce nouvel ensemble. La surface bâtie couvre désormais une superficie reconnue d'environ 600 m². Si le bâtiment originel conserve ses pièces, les intérieurs subissent de profondes modifications, qui se caractérisent principalement par un exhaussement général des niveaux de circulation dans les espaces d'origine, mais pas seulement. Aussi, il convient d'évoquer la condamnation systématique des structures à vocation thermale, manifestée par la destruction de l'hypocauste du *caldarium* ou encore le remblaiement de la *piscina* du *frigidarium* - qui est, en outre, remplacée par un nouveau bassin à usage décoratif (fig. 14). Si l'arrêt de sa fonction thermale est évident, la destination de ce nouveau bâtiment demeure encore floue (établissement d'accueil, bâtiment collégial ?). Il semble cependant certain que la refonte du *frigidarium* au cœur de ce programme relève d'une volonté d'apparat. La finalité de ce remaniement peut ainsi être mise en lien avec un public de passage, jusqu'à l'arrêt de la fréquentation du bâtiment au cours du III^e siècle.



Fig. 14 – Vue générale vers le nord-est du bassin d’agrément aménagé dans l’ancien *frigidarium*.

État 4



Fig. 15 – Plan général de l’état 4 (DAO : E. Polo).

Derniers remaniements du quartier

Le III^e siècle correspond aux ultimes phases de fréquentations du quartier (**fig. 15**). Concernant la rue, son tracé d'origine a été de plus en plus contraint par l'aménagement de nouveaux ensembles bordiers, entraînant une rétraction de sa largeur. Une déprise de l'entretien de la chaussée se caractérise également par la présence d'apports bien plus hétérogènes que par le passé, tels que des éléments de démolitions issus de bâtiments environnants quand, précédemment, la norme était aux recharges de cailloutis triés.

Sur le secteur K, cette période marque une rupture dans le nombre d'aménagements qui se retranscrit, de manière distincte, entre la zone nord et la zone sud. Le mur qui sépare ces deux zones est reconstruit, la nouvelle maçonnerie reprenant grossièrement le tracé de l'ancienne. Ce mur sert d'appui à deux nouvelles maçonneries qui cloisonnent l'espace en trois nouveaux ensembles. Mis à part des niveaux de sols qui semblent correspondre à des espaces extérieurs, cette zone a révélé le négatif d'une structure singulière. Il s'agit d'un vestige quadrangulaire entièrement récupéré, mais dont la configuration première est à mettre en lien avec un reliquat subsistant de canalisation d'évacuation qui se sert d'un ancien puits comme exutoire à l'ouest. Cette structure semble correspondre à un aménagement hydraulique dont la fonction demeure floue. Un balsamaire anthropomorphe en bronze figurant Silène a été découvert dans les niveaux de comblement de cette structure. Ce qui permet de supposer que l'aménagement faisait partie intégrante d'un ensemble plus prestigieux installé au nord du secteur K. L'idée d'un lien avec les deux édifices thermaux situés à l'est n'est également pas à exclure. Plus à l'est de cette zone, une série de trous de poteaux est implantée à la fin de cette période. Il demeure néanmoins difficile de mettre en relation ces aménagements avec un bâtiment.

Au sud du secteur, les ensembles maçonnés de la phase précédente semblent abandonnés et volontairement démolis, et laissent place à un nouveau complexe bâti sur poteaux. La plupart des structures s'implante au sein des niveaux de destruction et/ou remblais qui scellent les reliquats de maçonneries qui ne sont alors plus apparentes. Les niveaux de sols de cette époque, quant à eux, ne semblent pas avoir été préservés. Il s'agit d'un ensemble globalement quadrangulaire reconnu sur environ 40 m² et qui se développe vraisemblablement vers le sud en dehors de l'emprise de fouille. Cette période semble couvrir deux réalités chronologiques, l'une étant le développement final des structures maçonnées au nord dans la première moitié du III^e siècle, quand la seconde correspond à une réinstallation intervenue après la démolition de ces ensembles au cours de la seconde moitié du siècle.

Sur le secteur L, le nouveau bâtiment thermal demeure en activité au début de la période. Au sud, dans le secteur M, l'ancien édifice thermal suit une logique d'occupation relativement similaire. La typologie des éléments de mobilier provenant du comblement d'abandon du bassin d'agrément suggère une désertion effective des lieux au moment de l'Anarchie militaire. Si de rares structures ont été observées au sein de certaines pièces du bâtiment, quelques réaménagements plus importants ont été documentés pour cette dernière occupation, parmi lesquels le cloisonnement de l'espace au nord, qui est subdivisé en deux sous-ensembles. À cette occasion est aménagée une nouvelle conduite d'adduction. À la fin de la période, une canalisation d'évacuation vient perforer ces deux espaces, selon une orientation sud-ouest/nord-est. Une fosse contenant une importante quantité de mobilier céramique, de scories, ainsi qu'une lame de faux semble aussi réalisée au cours de cette période. L'angle sud-ouest du bâtiment est modifié, potentiellement de manière synchrone avec le nouveau bâtiment qui est aménagé sur le secteur N et qui lui est accolé au sud. La pièce semble être repensée pour accueillir une latrine à égout latéral (Bouet 2009, pp.44-45). L'évacuation de cette structure correspondrait ainsi au linéaire récupéré, documenté sur toute la longueur du mur clôturant l'ancien édifice thermal au sud. Au sein de l'espace de cours délimité par ce mur, un certain nombre de linéaires ont été documentés, parmi lesquels cinq adductions et deux évacuations. La mise en place de ces dispositifs est associée à une réfection du réseau d'alimentation lié au bassin d'agrément, ainsi qu'à l'installation de nouvelles structures hydrauliques, comme les latrines à l'ouest, et un petit fond de bassin très arasé à l'est. Ce dernier bassin s'insérerait dans un espace dont seul demeure le reliquat d'une maçonnerie à l'ouest. Cette phase s'est avérée relativement complexe à appréhender, compte tenu des spoliations et de sa situation au contact des niveaux de recouvrements généraux. Toutefois, au regard de ces réaménagements internes, l'ancien édifice thermal pourrait conserver des fonctions similaires à celles proposées pour la phase précédente.

Comme évoqué plus haut, sur le secteur N le bâtiment dédié aux activités métallurgiques est supplanté par un nouvel ensemble au cours de cette période. Seules ses maçonneries nord et sud servent de fondation pour la nouvelle construction, qui est néanmoins décalée de 3,2 m vers le sud-ouest, la façade occidentale étant alignée sur le portique antérieur (**fig. 16**). Cet ensemble se compose de deux espaces distincts, le plus petit, au nord-est, aménagé sur l'ancienne séparation entre les premiers thermes au nord, et l'ancien espace métallurgique au sud. Le deuxième espace, plus grand, est situé immédiatement au sud, et couvre en grande partie l'édifice antérieur. Malgré la présence de mobilier du III^e siècle découvert principalement au nettoyage de ce bâtiment, ses niveaux de circulations ne semblaient pas être conservés. De fait, il demeure délicat en l'état d'en déterminer la fonction. Notons que la disparition de l'*ambitus* et l'accolement de cet ensemble à l'ancien édifice thermal permettent d'envisager un fonctionnement concomitant de ces deux ensembles au cours des ultimes phases de fréquentations des lieux.



Fig. 16 – Vue aérienne vers le nord des deux états de bâtiments. (Archeodunum SAS).

États 5 et 6

Le IV^e siècle : Une période de spoliation des vestiges (état 5)

La fin du III^e siècle marque l'abandon du site. Du mobilier du IV^e siècle, découvert ponctuellement au sein de divers niveaux de recouvrement et spoliations, permet d'envisager un état marqué par la récupération générale des matériaux. Les résultats des fouilles de la nécropole principale de l'agglomération (Perraud 2002) et les découvertes anciennes (Buisson *et al.* 2017) invitent néanmoins à considérer une continuité d'occupation au sein de l'agglomération. Ainsi, compte tenu de la quasi-absence de traces archéologiques sur le site de la rue de Saint-Didier, il n'est pas à exclure que la trame urbaine se soit rétractée dès la fin du III^e siècle.

Après l'Antiquité : Des traces de fréquentation moderne et contemporaine (état 6)

La période médiévale ne semble pas avoir laissé de traces sur le site. Seuls des éléments des époques moderne et contemporaine issus de certaines récupérations et recouvrements sont à signaler ici. Le cadastre napoléonien démontre également que les parcelles ne semblent pas aménagées aux époques

récentes et ne conservent en outre pas de traces d'éléments anciens. La présence d'un ancien verger sur la parcelle en amont de l'intervention archéologique semble aussi le confirmer.

Conclusion

La fouille de la rue de Saint-Didier à Briord a démontré le potentiel archéologique exceptionnel d'un secteur qui avait été jusqu'à présent peu investi par l'archéologie. Concernant les débuts de l'occupation, il semble logique d'envisager que le site ne se développe qu'à partir du moment où la voirie est aménagée. En outre, il est probable que le site ne constitue pas le noyau urbain d'origine, mais plus un quartier qui se serait développé en périphérie d'un centre ancien. Dans le même ordre d'idée, l'installation d'infrastructures publiques telles que les édifices thermaux au milieu d'un espace qui était principalement occupé par des ateliers d'artisans, souvent cantonnés en marge des agglomérations, évoque ici un important essor de cette agglomération, qui demeure à l'heure actuelle un gisement archéologique de premier ordre.

Bibliographie

Bouet 2003 : A. Bouet, *Les thermes privés et publics en Gaule narbonnaise*, 1, Rome, École française de Rome, coll. « Collection de l'École française de Rome », 320.

Bouet 2009 : A. Bouet, *Les latrines dans les provinces gauloises, germaniques et alpines*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Supplément à Gallia » », 59.

Buisson et al. 2017 : A. Buisson, *L'Ain*, Paris, Académie des inscriptions et belles-lettres Maison des sciences de l'homme, coll. « Carte archéologique de la Gaule », 01/2.

De Klijjn 1994 : H. De Klijjn, « L'occupation gallo-romaine dans le bassin de Malville (Ain) : Résultats des prospections et des fouilles à l'intérieur de l'aménagement hydroélectrique de Sault-Brénaz », *Revue Archéologique de l'Est et du Centre-Est* 45, vol. 2, p. 409-435.

Cave et al. 2022 : M. Cavé, S. Sindonino, S. Groetembril, « Exemples d'habitats aristocratiques sur les sites des rues Eugene-Desteuque et Ponsardin à Reims/*Durocortorum* », *Gallia*, 79-1 | 2022, 169-194.

Chardron-Picault, Pernot 2001 : P. Chardron-Picault, M. Pernot, *Un quartier d'artisanat métallurgique à Autun, Saône-et-Loire : le site du Lycée militaire*, Paris, Éd. de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Documents d'Archéologie Française », 76.

Le Saint-Quinio 2019 : T. Le Saint-Quinio, *Briord, Le Cimetière, (01) Ain*, 1, Rapport de diagnostic, Bron, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Saint-Quinio 2021 : T. Le Saint-Quinio, *Briord, Rue de Saint-Didier, Les Ecolus (01) Ain*, Rapport de diagnostic, Bron, Inrap Auvergne-Rhône-Alpes.

Le Saint-Quinio, Darblade-Audoine 2023 : T. Le Saint-Quinio, M.-P. Darblade-Audoine, « Une statue de *togatus* découverte dans l'agglomération antique de Briord (Ain) », *Gallia*. Archéologie des Gaules [en ligne], 80, 2, URL : <https://journals.openedition.org/gallia/6884> [lien valide au 23 octobre 2023].

Perraud 2002 : R. Perraud, *Le cimetière gallo-romain et mérovingien des Plantées, à Briord (Ain)*, Briord, Éditions de la SHABE.

Polo 2024 : E. Polo, *Briord, Rue de Saint-Didier, Un quartier de l'agglomération antique*, Rapport final d'opération, Lyon, SRA Auvergne-Rhône-Alpes.

